OUED BÉCHAR

Un programme pour maîtriser les crues

La ville de Béchar parviendra-t-elle un jour à cohabiter pacifiquement avec l'oued qui la traverse en longueur et dont les crues sont particulièrement ravageuses. La problématique, posée depuis toujours, commence à peine à connaître un balbutiement de prise en charge. Le ministre des Ressources en eau s'est déclaré hautement sensible au problème, l'un des plus cruciaux, il faut bien le dire.

Sofiane Aït Iflis - Béchar (Le Soir) - Bien évidemment, il ne s'agit pas seulement d'éprouver des haut-le-cœur devant le problème mais de sérieusement réfléchir à le solutionner. La toute dernière furie a mobilisé les autorités locales qui ont procédé à des palliatifs d'urgence.

La mesure s'imposait tant, souvent, l'oued fait ses caprices sans avertir. Mais le palliatif n'est pas la solution. C'est légitimement que le ministre des Ressources en eau a préconisé une solution définitive. D'autant que déjà les termes de référence pour une étude globale ont été définis en décembre 2006 par l'Office international de l'eau (OIA). Il ne reste qu'à lancer cette fameuse étude qui portera sur l'aménagement et l'assainissement de l'oued. L'enveloppe prévisionnelle allouée à cette étude est équivalente à 1 milliard de dinars. Il faut noter qu'en plus des crues particulièrement ravageuses que connaît l'oued qui traverse la ville de Béchar sur une longueur de 17 km, est posé le problème de salubrité aux alentours du site. La majorité des évacuations des eaux usées sont déversées dans l'oued.

Aussi a-t-il été retenu d'installer une station d'épuration des eaux usées qui, après traitement, seront réutilisées dans l'agriculture. La ville, sinon la wilaya de Béchar, vit un sérieux problème d'approvisionnement en eau potable. Le ministre des Ressources en eau a pris sur lui de considérer le problème. Il a instruit les intervenants locaux à parachever les chantiers engagés de sorte à ce que à la fin décembre 2008, les populations de Béchar, chef-lieu de la wilaya et de la daïra de Kenadsa auront de l'eau au moins 12 heures par jour. Pour cela, il faut accélérer les aménagements et les équipements nécessaires au grand barrage de Djorf Torba. Le réseau d'adduction, long de 33 km et datant de 1984, fuit de partout. La conduite fuit en effet au niveau de 13 points, causant une déperdition de 90 litres par seconde, de quoi alimenter la moitié de la ville. Au niveau du barrage, il a été aussi réalisé une station de pompage flottante, équipée de 4 pompes tropicales qui s'adaptent à l'humidité et à la chaleur. Il reste cependant le problème de l'Algérienne des eaux (ADE) qui a toujours du mal à s'acquitter de sa mission au niveau de la wilaya. Le wali de Béchar, Azeddine Mecheri, a reconnu lui-même que l'ADE est dépourvue de moyens. Et malgré cela, elle nourrit le rêve fou d'élargir son action aux 21 communes de la wilaya. Un pari quelque peu fou. Peut-être qu'elle réussira mieux une fois que le bureau d'études français engagé pour établir le diagnostic du réseau AEP aura achevé son travail. Car il faudra savoir que 40% du réseau est méconnu. Le ministre des Ressources en eau a fait savoir que pour le reste des localités de Béchar, il a retenu d'autoriser l'exploitation d'autres forages. Le drainage des eaux de Mougheul aidera grandement à la résorption du problème de l'eau. Si Béchar réussit à étancher sa soif, elle pourra par la suite penser à exploiter les gisements gaziers qui viennent d'être découverts à Oued Namous. Ces gisements emmagasineraient de quoi assurer un débit fort de 180 000 mètres cubes par jour.

S. A. I.

TIZI-OUZOU

Sit-in des enseignants et stagiaires de l'INSFP de Oued-Aïssi

En grève illimitée depuis le 23 février, les enseignants et les stagiaires de l'Institut supérieur de formation professionnelle (INSFP) de Oued-Aïssi, près de Tizi-Ouzou, ont fait un marathon d'une dizaine de kilomètres à pied pour prendre part au sit-in organisé, hier à 10h, devant leur tutelle de wilaya, la DFP, située à l'extrémité ouest du chef-lieu, en face de l'académie.

Le blocage de l'autoroute, RN12, par les citoyens du village Sith-Oumedour dont les revendications vieilles de plusieurs années restent pendantes à ce jour, n'a pas dissuadé, en effet, les grévistes de rejoindre le chef-lieu de wilaya à pied afin d'exprimer leur solidarité avec un enseignant, victime d'une machination ruminée, selon les témoignages recueillis sur place, depuis 3 ans par le directeur en place.

Croyant dur comme fer que son ex-DES était à l'origine de sa destitution en 2004, le chef d'établissement actuel n'a pas cessé, depuis sa réinstallation, de chercher des noises à M. Z. Djamel qu'il a d'abord relevé de son poste de DES avant de le révoquer, à l'issue d'un simulacre de procès en commission de discipline, sous le prétexte infamant de harcèlement sexuel contre une stagiaire, témoignent les protestataires qui soutiennent fermement la victime, soulignant qu'elle est irréprochable tant au plan pédagogique que moral. Il s'agit, affirment les enseignants, d'une paranoïa développée par le chef d'établissement depuis ses antécédents avec l'administration centrale du ministère aggravée par une jalousie d'ordre professionnelle. La victime qui cumule 19 ans d'expérience aura été, grâce à ses compétences reconnues, le principal pivot de l'établissement. Il s'agirait aussi d'une diversion aux problèmes de gestion de l'établissement qui manquait d'équipement de laboratoires jusqu'à la visite, il y a un mois environ, des inspecteurs du ministère. Enseignants et stagiaires sont unanimes pour signaler l'absence d'infrastructures sportive et de loisirs, une médiocre restauration en dépit du budget de 800 millions alloué à la cantine, un manque de matériaux nécessaires aux travaux pratiques des stagiaires ; il n'y a que 4 douches en fonction pour 250 stagiaires de sexe masculin signale-t-on de mêmes sources, et par-dessus tout, un refus catégorique, depuis 18 mois, de dialoguer y compris avec le corps enseignant. Vis-à-vis des stagiaires, l'administration fait régner l'ordre par la terreur de l'exclusion, aucune revendication ni protestation n'est tolérée.

C'est le ras-le-bol affirment les stagiaires qui n'en peuvent plus de vivre sous la menace permanente de quelques éléments de la direction. Signalant qu'un groupe de trois enseignants et autant de stagiaires a été reçu par Mme la directrice de la formation professionnelle dans la matinée, la délégation qui ne semblait pas se faire trop d'illusions quant à la réintégration de leur camarade, entendait réclamer l'accès au sein de l'établissement afin de poursuivre leur mouvement jusqu'à ce que la victime du complot retrouve sa place. Les grévistes sont empêchés depuis mercredi de pénétrer dans l'institut. Ils sont dans la rue le long de la RN 15 exposés aux accidents de la route, aux agressions, voire à des attentats qui pourraient viser la garde communale toute proche.

A. Maktour

POUR CONTRER L'INFORMEL À ALGER

31 marchés communaux seront réalisés

«Un budget de 100 milliards de centimes a été dégagé par la wilaya d'Alger pour la réalisation de 31 marchés communaux couverts ou de proximité». C'est ce qu'a annoncé, hier, sur les ondes d'El Bahdja, Youcef Ammari, directeur du commerce de la wilaya d'Alger.

Wassila Zegtitouche - Alger (Le Soir) - Selon l'invité du forum, «15 marchés ont déjà été réalisés, dont 5 réceptionnés dans les communes d'El hammamet, Souidania, Douéra, Oued Koreiche et Heraoua». La réalisation d'une seconde tranche concernera les 16 communes recensées sans marché. Le programme tracé par la wilaya permettra «la régulation et la réorganisation du secteur du commerce». Soit une lutte contre la propagation des marchés informels. Ces derniers recensés en 2004 au nombre de 96, ont permis à 7100 activants à travailler dans l'illégalité. La floraison de ce genre de commerces qui «satisfont les besoins que la wilaya n'a pu prendre en charge», à ouvert le champ à une grande anarchie. Les missions de contrôle de la direction du commerce ont abouti à l'éradication de 23 marchés illicites et à l'intégration de près de 2250 commerçants en activité informelle, dans le circuit légal. «nous veillons dans ce programme à la satisfaction des citoyens et à la sauvegarde du gagne-pain de ces commerçants», explique M.Ammari. A ce jour, quelque 3800 commerçants illégaux maintiennent en activité 80 marchés informels. L'éradication de ces derniers «se fera progressivement» grâce aux interventions intensives des services de contrôle. Dans ce chapitre, Ammari fait le constat «d'un déficit» en matière d'agents de contrôle. Avec seulement 160 agents de contrôle, la direction du commerce a pu réaliser, pour l'année 2007, près de 14 662 interventions dans le domaine des activités commerciales, ayant donné lieu à 8114 procès devant la justice, et la fermeture de 422 locaux, notamment pour défaut de facturation. Le montant des ventes sans factures a atteint plus de 2 millions de dinars. En matière de contrôle de la qualité des produits, Ammari avance les chiffres de 110179 interventions, 3 162 procès et 432 locaux fermés. Les services de la direction permettent «le contrôle de 30%, uniquement, des commerçants activant à Alger». Un programme de recrutement de 1500 agents sur l'ensemble du territoire national, a été lancé. Mais il demeure «insuffisant». Par ailleurs, la direction mène une vraie bataille contre les commerçants des matériaux de construction. Même si l'instruction de la wilaya entrée en vigueur en octobre 2007 fixe «les conditions d'exploitation et de vente» de ces matériaux, ces commerces fleurissent partout dans la capitale, notamment sur la voie express. La direction du commerce a déjà procédé «à plusieurs fermetures de commerces se trouvant dans le périmètre de sécurité de l'aéroport». Concernant le sort des commerçants, au nombre de 1200, une commission sera chargée d'étudier leurs dossiers au cas par cas. Ils seront «transférés» et répartis sur les 27 zones d'activités d'Alger. Cette opération entre dans le cadre de l'organisation du commerce.

W. Z.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

15 millions d'euros saisis

Le Centre de traitement du renseignement financier (CTRF) a été destinataire de 80 déclarations de soupçon. 78 affaires sont en instruction alors que 2 ont abouti à des cas de blanchiment avérés. 15 millions d'euros ont été récupérés.

De notre envoyé spécial à Laghouat Nabil M.

Le phénomène du blanchiment d'argent est alarmant en Algérie. C'est le constat établi par des experts en la matière. C'est généralement l'œuvre de personnes dont le profil n'est pas forcément celui d'un criminel-type. Il n'en demeure pas moins que ces cols blancs se transforment en criminels lorsque leurs intérêts sont menacés. «Ils n'hésitent pas à commanditer des homicides pour aller au bout de leur entreprise». A titre d'exemple, quand un banquier tombe sur une affaire de domiciliation qui semble être bizarre, il saisit le CTRF.

Ce dernier exerce à son tour son droit de geler pour 72 heures les comptes du concerné. Seulement, ce retard de 72 heures peut être très préjudiciable dans le monde des affaires. La liquidation physique entre en acte.

Cet aspect n'est en fait que l'un des risques auxquels sont confrontés les banquiers face au blanchiment d'argent. Les autres risques répondent à des considérations différentes mais tout aussi dangereuses. Du point de vue économique, les nuisances peuvent être considérables sur la valeur des actions en bourse. Selon le comandant Rmili, sous-directeur de la lutte contre la criminologie spéciale à la Gendarmerie nationale, le risque sur l'image de marque est l'aspect le plus néfaste du blanchiment d'argent. Les sanctions administratives ne sont pas en reste. En effet, les banquiers et autres acteurs du secteur des finances sont obligés d'établir des déclarations de soupçon lorsqu'ils traitent des dossiers non conformes.

Or, il se trouve que le fonctionnaire en question n'a pas pour principale vocation de lutter contre le blanchiment d'argent. Des aspects contournés peuvent échapper à son attention. Lorsqu'une affaire éclate, ce fonctionnaire, qui n'a pas établi de déclaration de soupçon, tombe sous le coup de sanctions administratives voire même pénales.

Le commandant Rmili a par ailleurs expliqué qu'il existe une certaine confusion dans l'identification du blanchiment d'argent.

En Algérie, ce phénomène est à l'origine de la cherté de l'immobilier. Un citoyen lambda qui bénéficie d'un lot de terrain qu'il paye à 10 millions de centimes, reçoit des offres de rachat pour environ 500 millions de centimes.

Cette spéculation fait que les prix du lotissement flambent. Il va sans dire que celui qui achète à 500 millions tente de laver son argent. Le conférencier a soutenu que le processus de blanchiment passe par trois étapes. Il s'agit du placement, de l'empilement et de l'intégration. Le tout c'est d'intervenir dans la phase du placement. La lutte contre ce phénomène passe inévitablement par la formation d'enquêteurs spécialisés. Tâche à laquelle s'emploie la Gendarmerie nationale.

A cela s'ajoute la création, il y a environ un mois, du Service central d'investigation criminelle (SCIC), une Brigade de recherche et d'investigation (BRI), en plus du travail de l'institut national de criminologie et de criminalistique. En outre, le commandement de Gendarmerie nationale a récemment décidé de doter les sections de recherche des différents groupements en éléments formés dans le domaine du blanchiment.

N. M.